

Restitution



4 février 2021 – en ligne
9 février 2021 – en différé



25 participants
Partenaires, agents d'Orléans
Métropole et citoyens



Webinaire : « Développons les énergies renouvelables, diagnostic et enjeux »



Objectif de la session

*Restituer le diagnostic du Schéma Directeur des Energies (SDE)
Présenter en exclusivité l'Observatoire de l'Energie et du Climat
S'assurer de la mobilisation des partenaires*



1 : le cap

Si les potentiels locaux d'énergies renouvelables sont importants, notamment pour la géothermie et le solaire photovoltaïque, les participants ont rappelé l'importance de la sobriété énergétique et de la baisse des consommations.

L'Observatoire de l'Energie et du Climat compile un ensemble de données, dont certaines sont fournies par des acteurs du territoire (énergéticiens, associations, administrations...). Il permet de suivre l'évolution des données énergie-climat et de vérifier si la tendance va dans le sens des objectifs.



2 : vers l'action

Pour lever les freins, il s'agit de redonner confiance, par exemple dans la filière géothermie, en mettant en avant les retours d'expérience positifs et en s'inspirant de ceux-là. Un fort intérêt a été exprimé pour la cartographie des potentiels, notamment le cadastre solaire.

Un préalable à l'action est un besoin en informations sur l'impact carbone des secteurs, des vecteurs énergétiques et des projets. Il s'agit d'aller vers un mix énergétique diversifié (pas que de l'électrique)



3 : ouverture et perspectives

Un enjeu a été identifié autour du développement d'une filière de professionnels compétents pour répondre à l'augmentation souhaitée de la production EnR.

A également été exprimé le souhait de pouvoir créer du lien avec les collectivités : en espérant que les Assises facilitent les échanges !



Les pépites

« Tous les leviers d'action sont pertinents, quelle que soit l'échelle. Les opposer me semble contreproductif et limitant. »

« Sur la Métropole, nous disposons d'énormes surfaces de toitures d'entrepôts et d'usines, de parkings, à utiliser en priorité ! »

